

GRAND FORMAT

Le magazine de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie



■ LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ POUR NOS TERRITOIRES

Chers lecteurs et lectrices,

Au cœur de toutes les compétences exercées par la communauté d'agglomération, la santé fait figure de priorité absolue.

Qu'il s'agisse de santé hospitalière ou libérale, les élus locaux, les praticiens et les usagers, ont la volonté de garantir une offre qualitative de soins au plus près des habitants. Pourtant, dans un contexte national de concurrence entre les territoires de toutes natures, avec en toile de fond une démographie médicale en berne, nous devons faire preuve de persévérance si nous souhaitons préserver et conforter nos services publics de santé.

Pour ce faire, la communauté d'agglomération, de manière particulièrement volontariste, a fait le choix d'endosser une véritable mission de coordination santé en lien avec l'ensemble des établissements du groupement hospitalier de territoire Mont Saint-Michel. De manière à construire une politique stratégique et opérationnelle, nous avons créé un réseau à l'échelle de tout le Sud-Manche afin de pouvoir agir concrètement sur des projets structurants tels que les PSLA

(Pôle de santé libéral et ambulatoire) qui devraient aboutir dans les mois qui viennent à Mortain-Bocage ou encore Sartilly-Baie-Bocage.

D'autre part, avec les communautés de communes voisines de Granville Terre & Mer et Villedieu Intercom, nous avons établi un dialogue fructueux avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de l'élaboration d'un contrat local de santé. Cette relation de confiance doit nous conduire à inventer la santé de demain, en permettant à notre espace communautaire de devenir une référence en matière d'innovations médicales de proximité. Ce troisième numéro de Grand Format a pour objectif de vous présenter les principales démarches engagées dans ce sens depuis le début de l'année 2018.

Je vous en souhaite une très bonne lecture.

David NICOLAS
maire d'Avranches
& président de la communauté d'agglomération

LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ POUR

Pionnière dans ce domaine, la communauté d'agglomération mène une politique volontariste et innovante,



Béatrice Terry

« VERS UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PRÉVENTION »

Rencontre avec Béatrice Terry, chargée de mission pour la coordination des politiques de santé.

« Faire confiance aux acteurs des territoires » : c'est le mot d'ordre ministériel aux agences régionales de santé (ARS), chargées de mettre en œuvre les politiques nationales de santé. Les collectivités locales peuvent donc s'impliquer plus fortement si elles le souhaitent. « C'est le choix qu'ont fait les élus communautaires, en s'emparant de manière volontariste des questions de santé et de prévention », explique Béatrice Terry.

Des partenariats ont vu le jour, en premier lieu avec l'ARS, qui accompagne la démarche, et avec « les autres acteurs de la santé et de la prévention : le groupement hospitalier territorial, la caisse primaire d'assurance maladie, la mutualité sociale agricole, le conseil de l'ordre des médecins, l'union régionale des médecins libéraux et des professionnels de santé, les collectivités territoriales (la région, le département et les 2 autres EPCI du Sud-Manche) et la faculté de médecine de Caen, dont l'expertise et le soutien nous sont précieux. » Dans un esprit de cohérence, l'échelon retenu correspond au découpage défini en 2016 par l'ARS, celui du groupement hospitalier territorial (GHT) Mont-Saint-Michel, qui regroupe tous les établissements publics de santé du Sud-Manche : les centres hospitaliers d'Avranches-Granville et de Pontorson, les hôpitaux de Mortain-bocage, de Saint-Hilaire-du-Harcouët, de Saint-James et de Villedieu-les-Poêles.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Les principales problématiques locales, en matière de santé publique, sont liées à la précarité, au handicap et, phénomène général dans les pays développés, au vieillissement de la population. Autre problème, celui des addictions, notamment à l'alcool : à cet égard, « c'est une chance d'avoir sur le territoire le service d'addictologie de l'Estran, à Pontorson. »

L'objectif est de mettre sur pied une véritable politique incluant la prévention et la promotion de la santé, tout en renforçant l'attractivité du territoire : « Pour faire venir les médecins, il est nécessaire de mener des actions de promotion et de marketing territorial, de proposer des stages chez des médecins libéraux, d'avoir une offre immobilière, d'alléger les procédures administratives pour libérer du temps de consultation... ». Salarier des médecins, comme cela existe déjà dans certains endroits ? C'est en cours de réflexion : « Pourquoi pas une formule mixte, avec des médecins salariés en milieu hospitalier qui exerceraient en libéral en cabinet ? ».

Tous ces éléments sont au cœur du contrat local de santé dont les axes de travail devraient être validés début 2019. ■

VU D'ICI

« Nous avons inauguré mi-octobre le tout nouvel espace de services et de santé qui accueille des infirmiers, un podologue, un orthophoniste et un dentiste. Ce bâtiment vient compléter les deux déjà existants, celui des médecins et celui des kinésithérapeutes. Désormais, Ducey-Les Chéris dispose d'un « village santé » au sein duquel les professionnels ne sont plus isolés : ils peuvent se rencontrer, partager de l'information. Voilà près de dix ans que ce projet de longue haleine était engagé. »

Denis Laporte, maire de Ducey-Les Chéris

« Notre unique médecin généraliste a pris sa retraite fin 2017. Je suis allé voir le fonctionnement d'une cabine de télé-médecine dans une résidence pour personnes âgées, mais cela ne convenait pas à nos besoins. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'expérimenter, avec l'aide du professeur Sabatier et du docteur Szwarc, du CHU de Caen, une télé-médecine qui s'appuie sur la présence humaine et professionnelle d'un infirmier, dans des locaux adaptés. »

Raymond Béchet, maire de Saint-Georges-de-Rouelley



En Une, photo de l'église de Saint-Hilaire-du-Harcouët

ARS, GHT, PSLA, EPCI : ces sigles résument l'organisation des soins et de la santé sur notre territoire. Avec une ambition : garantir une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.

ARS

Les agences régionales de santé (ARS) remplacent depuis 2010 les anciennes agences régionales de l'hospitalisation (ARH) et les directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (DRASS et DDASS). Établissement public de l'État,

l'ARS est chargée, dans chaque région, de la mise en œuvre de la politique nationale de santé « au plus près des besoins de la population ». Exerçant une tutelle financière, l'ARS a également la mission plus large d'agir pour la transformation du système de santé « en développant la coopération, la transversalité et les parcours de santé ». L'ARS mène son action dans le cadre d'un projet régional de santé (PRS), décliné en contrats locaux de santé conclus avec les collectivités territoriales et les EPCI (lire ci-contre, page 3) afin de promouvoir « la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. »

GHT

Créés par la loi de santé 2016, les groupements hospitaliers de territoire (GHT) visent à inciter les établissements publics de santé à coopérer entre eux. L'objectif est de proposer une meilleure offre de soin, mieux adaptée aux réalités locales,

en mutualisant les équipes médicales et en répartissant au mieux les activités entre établissements. Bref, soigner mieux et à moindre coût. Le GHT s'appuie pour cela sur un « projet médical partagé » dont l'ambition est « de garantir une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité. » En 2016, le projet initial prévoyait un immense GHT à l'échelle du département. Il a été revu et adapté aux réalités locales du Sud-Manche : il regroupe, autour du centre hospitalier d'Avranches-Granville, les hôpitaux de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mortain-Bocage, Saint-James et Villedieu-les-Poêles, ainsi que le centre hospitalier l'Estran à Pontorson, spécialisé en santé mentale.

NOS TERRITOIRES

en lien étroit avec les professionnels de santé, les caisses d'assurance maladie et tous les partenaires concernés.



Francine Fourmentin

■ « MAINTENIR ET MÊME ÉLARGIR L'OFFRE DE SOIN »

Entretien avec Francine Fourmentin, élue communautaire référente pour les questions de santé.

Quel rôle la communauté d'agglomération peut-elle jouer en matière de santé ?

En France, rappelons-le, les politiques de santé relèvent d'abord et avant tout de l'État et sont mises en œuvre par les agences régionales de santé (ARS), mais nous avons fait le choix de nous impliquer fortement. C'est une démarche unique en France : bien que la santé ne fasse pas partie de nos compétences obligatoires, les élus communautaires, en accord avec les différents partenaires, ont jugé qu'elle était d'une importance vitale pour l'attractivité de nos territoires, et donc de leur avenir. Nous sommes résolus à nous battre pour maintenir et même élargir l'offre de soin. Pour cela, nous allons travailler ensemble et faire des propositions.

Quelles sont vos priorités ?

Dans un premier temps, nous réalisons un état des lieux de ce qui existe et des besoins. La désertification médicale devient préoccupante, par exemple à Mortain-Bocage ou Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il faut se poser la question de l'attractivité pour les internes, pour les jeunes médecins. Quels moyens, notamment financiers, faut-il y consacrer ? La solution peut passer par une offre immobilière. Les structures de santé sont à notre avis prioritaires : le pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) de Sartilly-Baie-Bocage sera livré au printemps 2019, celui projeté à Saint-Hilaire-du-Harcouët avance bien. Quant au PSLA de Mortain-Bocage, qui est appuyé par un pharmacien très motivé, il a été voté par les élus. C'est important, parce que l'ARS demande un engagement fort des professionnels. L'immobilier n'est pas une fin en soi : il faut que ce soit au service d'un véritable projet de santé à l'échelle locale.

Et à moyen et long terme ?

La télé-expertise, qui permet à un professionnel de santé de consulter un spécialiste à distance, me semble très prometteuse. La télémédecine, si elle est accompagnée par un infirmier, peut être une solution temporaire ou complémentaire. Mais à moyen et long terme, notre ambition est de construire des relations de confiance, comme nous avons commencé à le faire avec les médecins hospitaliers. En ce qui concerne les médecins généralistes, nous prenons le temps d'aller à leur rencontre, de les accompagner. La communauté d'agglomération doit être facilitatrice, mais savoir aussi ne pas aller trop loin : c'est aux libéraux de s'organiser, à l'agglomération de les soutenir. ■

|| UNE DÉMARCHE UNIQUE EN FRANCE ||

PSLA

Un pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) est une structure qui regroupe, sur la base du volontariat, l'ensemble des ressources en ambulatoire, sanitaire, médico-social et social, pour permettre une offre coordonnée de soins de médecine de proximité sur un territoire géographique

déterminé. Ces professionnels de santé ne sont pas nécessairement regroupés physiquement dans une « maison médicale » mais ils partagent tous un projet médical commun. Le PSLA est aussi un moyen de favoriser l'installation des professionnels de santé dans les territoires fragilisés et garantit ainsi un égal accès aux soins à l'ensemble de la population. Impulsée à l'origine par l'union régionale des médecins libéraux (URML) de Normandie, avec l'appui des élus concernés, cette politique est désormais très répandue en Normandie, qui a joué un rôle précurseur en la matière.

EPCI

Un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est une structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. Bien que la santé et la prévention ne fassent pas partie de ses compétences obligatoires, la communauté

d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie, l'un des plus vastes EPCI de France, a fait le choix de mener une politique très volontariste en la matière. Cette démarche unique en France passe par le soutien à la création de structures immobilières médicales et au renforcement de l'attractivité du territoire auprès des jeunes professionnels de santé, afin de combattre la désertification médicale, notamment dans les zones les plus rurales. L'EPCI Mont Saint-Michel – Normandie est associé à ses deux voisins (Villedieu-Intercom et Granville Terre et Mer) au sein du GHT (lire ci-contre, page 2).



CENTRES HOSPITALIERS



- CH Avranches - Granville
Établissement support sur 2 villes
- Plateau technique de chirurgie et d'obstétrique
- Urgences et SMUR
- CH de Saint-James
- CH de l'Estran (Pontorson)
Centre hospitalier spécialisé dans la lutte contre les maladies mentales
- CH de Saint-Hilaire-du-Harcouët
- Urgence et SMUR
- Polyclinique d'Avranches
- Centre de rééducation fonctionnelle Le Normandy de Granville
- CH de Mortain-Bocage
- CH de Villedieu-les-Poêles



AVRANCHES

104.6 : LA DYNAMIQUE LOCALE SUR LES ONDES

Déjà présente 7 jours sur 7 sur le web, la jeune radio associative Avranches FM souhaite obtenir une fréquence permanente.



Stéphane Moreau

Créée en 2014 en tant qu'animation périscolaire, Avranches FM adopte deux ans plus tard la forme associative et redéfinit son identité musicale (avec 20% minimum d'artistes locaux) et une grille de programme dont l'ambition est « d'accompagner la dynamique locale. ». L'émission quotidienne « Focus », tour d'horizon des sorties, des animations et de tout ce qui bouge sur le territoire, devient ainsi le passage obligé de nombreux responsables associatifs, d'acteurs de la culture et des loisirs.

Rapidement, des collaborations sont mises en place : avec Musique Expérience à Ducey - Les Chéris, avec le collège Georges Brassens de Pontorson ou d'autres structures comme l'IME (Institut Médico-Éducatif) ou le GRETA (groupements d'établissements) pour des ateliers de découverte du média radio. Des partenariats voient également le jour avec les festivals « Papillons de nuit » et « Jazz en Baie ». La radio accueille des stagiaires de l'AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), initie des jeunes lycéens aux techniques radiophoniques : l'un d'eux, tout juste bachelier, vient d'ailleurs d'intégrer une formation universitaire

en média, grâce à l'expérience acquise auprès d'Avranches FM.

La radio compte aujourd'hui une vingtaine d'animateurs. Diffusée toute l'année sur Internet, elle est présente pendant l'été sur la fréquence 104.6 dans un rayon de quinze kilomètres. Son objectif est maintenant d'obtenir des pouvoirs publics une autorisation d'émettre sur les ondes toute l'année, de façon à élargir sa zone de réception et de conquérir de nouveaux auditeurs. Une étape indispensable pour convaincre les annonceurs locaux et ainsi consolider et pérenniser son modèle économique. Parallèlement, Avranches FM, qui se définit comme « militante du territoire », s'est récemment lancée dans la réécriture de son projet associatif, qu'elle souhaite ouvrir aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations et aux partenaires privés. ■

▶ À retrouver en vidéo sur : www.msm-normandie.fr

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT



JOURDAN, « POIDS LOURD » DE LA LOGISTIQUE

La petite entreprise de transport créée en 1952 à Saint-Hilaire-du-Harcouët est aujourd'hui une référence à l'échelle nationale.

Plus de 250 collaborateurs, 170 camions sillonnant la France et les pays limitrophes, 3 000 palettes manipulées quotidiennement sur le site du Placitray... Les Transports Jourdan, modeste maison de transport par bétailière lors de sa création en 1952, est aujourd'hui un des grands acteurs français du transport de marchandises : « Nous figurons parmi les 5% des entreprises les plus importantes dans ce secteur d'activité », aime à souligner Alexandre Petit, à la tête de la PME depuis janvier 2017.

Le secret de cette réussite repose sur trois valeurs : « La rigueur, l'écoute du client, le respect des engagements. » Cette qualité du service doit beaucoup aux investissements réalisés dans la technologie (informatique embarquée, etc.) et dans les ressources humaines. D'où l'importance de la formation : « Cela permet à nos collaborateurs d'évoluer dans leur parcours professionnel, et à l'entreprise d'améliorer ses performances. Par exemple, former nos conducteurs à l'éco-conduite, c'est moins de dépenses en carburant et moins d'émissions de gaz à effet de serre. »

Jourdan, qui réalise 90% de son chiffre d'affaires (22 millions d'euros) avec le transport de marchandises, propose aussi des solutions de stockage grâce, notamment, à une nouvelle plateforme ultramoderne de 7500m², laquelle vient compléter les 10000m² de stockage déjà existants. Jourdan a également su se diversifier avec de nouveaux services, comme l'activité « commission de transport » vers l'Europe continentale et le Moyen-Orient, ou la location de petits véhicules de déménagement assortie d'un kit professionnel complet : ventouses, couvertures, sangles, cartons...

Depuis sa création en 1952, Jourdan est restée basée à Saint-Hilaire-du-Harcouët : « Nous sommes au cœur d'un territoire génial ! Nous avons tout : la mer, des paysages magnifiques, la qualité de vie, du travail... » ■

▶ À retrouver en vidéo sur : www.msm-normandie.fr



Pierre Petit, directeur technique et son frère Alexandre, président

L'AMUSE-BOUCHE...

par Dominique Hutin

Respire ! Lettre à nos arbres...

« 100 ans pour grandir, 100 ans pour produire, 100 ans pour mourir » : du haut des grands poiriers de Barenton de Saint-Cyr-du-Bailleul ou du Teilleul, 300 ans nous contemplant. Si l'effronté Poiré Domfront vous doit son peps et sa vitalité, c'est qu'à vos racines en terre et branches au vent, on prête le secret d'un élixir de longévité.

« 100 ans pour mourir ». Bien. Mais prenez votre temps, grands arbres, voyageurs immobiles au pays du temps qui passe. Lentement.

Bien sûr, sous le poids des jours, on « peuplier ». Mais surtout ne pas rompre, vous nous êtes trop précieux. C'est qu'en matière d'arbres, la Manche est un paradoxe : département français le moins boisé, il est strié de 56 200 kilomètres de haies... hérissées d'arbres. Ce qui fait du 50 le plus bocager de l'hexagone. Soit un magnifique patchwork arboré synonyme de lutte contre l'érosion des sols, d'ombrelle à canicule, de piège à gaz carbonique et surtout, terreau de vie et de bonne santé pour tout ce que la nature compte de vivant.

Que vous soyez épineux des villes ou feuillus des champs, vous êtes de ceux qui contribuent au bon bilan de santé de notre Sud-Manche et j'aime à vous imaginer racines solides, écorce dure, sève bouillonnante irriguant vos veines. Car, depuis que le « silva » grec et le « silvaticus » latin évoquent les populations boisées, « sylv » est racine de la vie.

C'est pourquoi lecteurs, avant de songer à vous soigner et à vous raccrocher aux branches, prenez soin de vous, entrez en sylvothérapie.

Sinon ? Sinon, ça sent le sapin. Oui, hêtre ou ne pas hêtre, telle est la question.

N'oubliez pas qu'avec l'automne, et l'hiver sur son porte-bagages, s'approche la fin de l'année et son « Bonne année, bonne santé » Et donc ? Donc, rendez-vous à la Saint-Sylvestre.

Grand Format est publié par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie (CAMSMN)
1, rue Général Ruel 50300 Avranches - Tél. 02 33 89 67 00
Courriel : communication@msm-normandie.fr

ISSN 2610-3680

Directeur de la publication : David Nicolas

Conception, réalisation, maquette : Michèle Fréné Conseil
5, rue des Mazurettes 14000 Caen - Tél. 02 31 75 31 00

Courriel : mfc@michele-frene-conseil.fr

Site internet : michele-frene-conseil.fr

Rédaction et photographies : Michèle Fréné Conseil, service communication de la CAMSMN, R.Rouland et J.B.Fréné, DR. Reproduction interdite sans l'accord préalable et écrit du directeur de la publication. Tous droits réservés

Impression : Imprimerie Malécot
20, Caugé Boucey, 50170 Pontorson
Tél. 02 33 60 10 61
Courriel : jeanlucdurandrennes@orange.fr
www.imprimerie-malecot.fr



POUR ALLER PLUS LOIN :
www.msm-normandie.fr

